



**Comité directeur sur les médias
et la société de l'information - CDMSI**

23e réunion
14-15 juin 2023
(9h30 - 12h30 ; 14h00 - 17h30h)

CDMSI(2023)006

Rapport de réunion

14-15 juin 2023

Strasbourg, Palais de l'Europe, salle 3

1. Ouverture de la réunion

M. Taavo Lumiste, Président du CDMSI, souhaite la bienvenue aux membres, participants et observateurs du CDMSI. M. Lumiste a évoqué le 4^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe qui s'est tenu à Reykjavík les 16 et 17 mai 2023 comme une occasion de faire le point et de discuter des travaux futurs de l'Organisation sur la base des résultats du Sommet.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le CDMSI a adopté l'ordre du jour de la réunion (annexe 1) et s'est mis d'accord sur certaines propositions de modification de l'ordre des travaux. La liste des participants et des informations sur la répartition des sexes figurent à l'annexe 2.

Mots de bienvenue

M. Patrick Penninckx, Chef du service de la société de l'information, a souhaité la bienvenue aux participants et a présenté les résultats du sommet du Conseil de l'Europe (4^{ème}). Il a notamment évoqué la Déclaration de Reykjavik intitulée "Unis autour de nos valeurs" et la création du Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine dans le cadre d'un Accord partiel élargi. Il a rappelé l'engagement des États membres à l'égard de la Convention européenne des droits de l'homme et de la Cour européenne des droits de l'homme. Par ailleurs, dans les "Principes de Reykjavik pour la démocratie", les États membres ont souligné l'importance du pilier démocratique du Conseil de l'Europe et les mesures à prendre pour inverser le recul de la démocratie.

M. Penninckx a rappelé certaines activités et initiatives pertinentes du Service de la société de l'information, telles que le processus de négociation de la future convention-cadre sur l'intelligence artificielle et le lancement prochain de la Campagne du Conseil de l'Europe pour la sécurité des journalistes. Il a également souligné l'importance pour les États membres de ratifier le Protocole d'amendement à la Convention pour la protection des personnes à l'égard

du traitement automatisé des données à caractère personnel ("Convention 108") et d'assurer ainsi son entrée en vigueur rapide.

M. Penninckx a souligné que depuis février 2022, le Conseil de l'Europe soutient activement les journalistes ukrainiens, la communauté des médias et les autorités en répondant à leurs besoins urgents et en créant les conditions nécessaires pour continuer à rapporter et à documenter les preuves de la guerre et des éventuels crimes de guerre. Depuis janvier 2023, le Conseil de l'Europe met en œuvre un projet de deux ans intitulé "Sauvegarde de la liberté d'expression et de la liberté des médias en Ukraine" dans le cadre du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Ukraine "Résilience, redressement et reconstruction" 2023-2026. L'objectif de ce projet est de permettre un environnement médiatique pluraliste en Ukraine par l'harmonisation des cadres juridiques et politiques conformément aux normes européennes.

3. Travaux normatifs en cours

3.1 [Comité d'experts sur le renforcement de la résilience des médias \(MSI-RES\)](#)

Mme Urška Umek, secrétaire du MSI-RES – Chef de l'Unité des médias, a informé les membres du CDMSI des résultats de la troisième réunion de la MSI-RES qui s'est tenue les 30 et 31 mars 2023. Les *projets de lignes directrices sur la mise en œuvre responsable de l'intelligence artificielle (IA) dans le journalisme* et de *bonnes pratiques pour un financement durable des médias* ont été révisés à la lumière des échanges qui ont eu lieu et des commentaires des membres. Les deux textes visent à renforcer la résilience du secteur des médias. Les lignes directrices doivent fournir des conseils sur l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle, qui peuvent constituer un facteur concurrentiel important sur le marché numérique, tandis que les bonnes pratiques doivent mettre en évidence les évolutions positives du marché et de la réglementation qui peuvent contribuer à la viabilité financière des médias.

Les lignes directrices abordent un sujet difficile et en évolution rapide, à savoir la complexité de l'utilisation des systèmes d'IA journalistiques, encore accrue par l'introduction de l'IA générative. Elles doivent contenir des orientations sur des questions telles que les facteurs influençant la décision d'utiliser l'IA dans les salles de rédaction, la manière d'intégrer l'IA dans les processus éditoriaux et de réinterpréter les valeurs journalistiques à la lumière des nouvelles technologies, les responsabilités éditoriales liées à la mise en œuvre de l'IA, les caractéristiques particulières de la production et de la distribution journalistiques à prendre en compte par les développeurs et les plateformes technologiques, et la manière d'assurer la transparence et le contrôle de l'utilisation de l'IA dans le journalisme. Les bonnes pratiques, quant à elles, examinent différents modèles de financement des médias et analysent les tendances dans les États membres, en mettant en évidence les conditions qui favorisent la viabilité des médias d'information et celles qui la limitent. Les conclusions et les recommandations visent à aider les États à prévoir les évolutions futures et à adopter des politiques médiatiques susceptibles d'assurer la viabilité des médias sur des marchés en pleine mutation.

Une discussion a suivi, permettant aux membres du CDMSI d'exprimer leurs points de vue et leur soutien au travail du MSI-RES. En se concentrant sur certains des défis les plus urgents de l'IA dans le journalisme, la discussion a réaffirmé que le contrôle éditorial des éditeurs s'étendait nécessairement à la mise en œuvre de l'IA dans les salles de rédaction

et qu'il était primordial que les audiences et le public soient informés du fonctionnement des systèmes d'IA appliqués par les médias. Une transparence totale doit être assurée en ce qui concerne le contenu synthétique en particulier, bien qu'il ait été souligné par les membres que les systèmes d'IA devraient faciliter le travail des journalistes mais ne devraient pas être utilisés pour les remplacer.

3.2 Comité d'experts sur l'intégrité de l'information en ligne (MSI-INF)

M. Andrin Eichin, Président du MSI-INF, et Mme Evangelia Vassalou, secrétaire du MSI-INF, ont informé les membres du CDMSI des résultats de la 3ème réunion du MSI-INF qui s'est tenue à Strasbourg les 27 et 28 mars 2023. Le CDMSI a été informé des progrès réalisés dans les travaux sur le projet de *note d'orientation sur la lutte contre la propagation de la désinformation en ligne grâce à des solutions de vérification des faits et de conception de plateformes dans le respect des droits de l'homme*, ainsi que sur l'*exposé des motifs* qui accompagnera la note d'orientation. M. Eichin a rappelé que le projet de note d'orientation s'articule, dans son dispositif, autour de trois sous-sections contenant des recommandations sur la vérification des faits, sur les solutions de conception des plateformes et sur l'autonomisation des utilisateurs, respectivement.

La note d'orientation, qui se concentre sur les systèmes intégrés dans le fonctionnement des plateformes, reconnaît que le rôle de garde-barrière de ces dernières est vital - mais pas nécessairement neutre - quant à la manière dont les gens découvrent et créent des contenus. C'est pourquoi l'engagement des plateformes en matière de contenu et les structures de gouvernance qui sous-tendent cet engagement doivent respecter les principes des "droits de l'homme dès la conception" et de la "sécurité dès la conception", qui sont concrétisés dans le projet de note d'orientation. Étant donné que ces processus reposent dans une large mesure sur des systèmes d'intelligence artificielle, il a été décidé de procéder aux ajustements nécessaires des définitions et d'autres éléments si nécessaire afin d'aligner la note d'orientation sur la future convention-cadre sur l'intelligence artificielle. Les processus numériques doivent aller de pair avec la mise en place de réponses communautaires efficaces et d'une résilience, individuelle et collective, face à la désinformation et à d'autres formes d'informations fausses ou manipulatrices qui sont de plus en plus accessibles en ligne. De nombreuses initiatives et stratégies solides concernant la vérification des faits et l'éducation aux médias et à l'information ont été lancées à cette fin ces dernières années, et la note d'orientation s'appuie sur leurs résultats pour proposer les mesures les plus efficaces et les plus réalisables.

Un premier projet d'exposé des motifs a également été élaboré. Il est structuré sur la base des principaux piliers de la note d'orientation et explique son objectif et son champ d'application. Après un bref échange sur le projet de document à fournir, M. Eichin a informé les membres du CDMSI que leur contribution serait dûment prise en compte à la fois pour le projet de note d'orientation et pour son exposé des motifs, en vue de la quatrième et dernière réunion du comité d'experts.

3.3. Comité d'experts sur les poursuites stratégiques contre la participation publique (MSI-SLP)

Mme Flutura Kusari, corapporteur du MSI-SLP, et Mme Giulia Lucchese, secrétaire du MSI-SLP, ont informé les membres du CDMSI des résultats de la 3ème réunion du MSI-SLP qui s'est tenue les 18 et 19 avril 2023. La version du *projet de recommandation sur la lutte contre*

l'utilisation des poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP) communiquée au CDMSI est le produit de plusieurs séries de révisions prenant en compte les contributions et les remarques reçues dans le cadre de la 3ème réunion. Le comité d'experts a également suivi et discuté les développements concernant l'ensemble des initiatives de l'UE en matière de lutte contre les SLAPP. Mme Kusari a rappelé que le projet de recommandation donne une définition des SLAPP et fait référence à des formes spécifiques de SLAPP, ainsi qu'à des termes et critères clés, afin d'aider les États membres à identifier les SLAPP au niveau national. M. Željko Sampor, vice-président du MSI-SLP et corapporteur de l'exposé des motifs accompagnant le projet de recommandation, a présenté le projet de document et présenté son champ d'application et sa méthodologie.

La révision finale du texte doit se concentrer, entre autres, sur l'affinement des définitions de termes clés tels que "participation du public" et "intérêt public" afin de les rendre aussi complets et inclusifs que possible, et sur la définition des caractéristiques spécifiques des indicateurs SLAPP avec la plus grande clarté. Le MSI-SLP s'efforcera également de rationaliser et de raccourcir certaines sections du texte, notamment en ce qui concerne les garanties de fond. Les garanties procédurales doivent être renforcées afin de permettre aux autorités judiciaires d'orienter activement le cours des procédures dès le début. En ce qui concerne la collecte de données, il a été convenu de donner davantage d'indications dans l'exposé des motifs sur les données à collecter et sur la manière d'élaborer leur analyse. En ce qui concerne les mesures visant à soutenir les cibles et les victimes de SLAPP, le texte final doit concrétiser davantage les orientations existantes, en se concentrant sur l'identification des mesures dont la mise en œuvre est la plus réaliste et la plus faisable dans la pratique, en se basant également sur l'expérience actuelle. Le MSI-SLP travaillera également à la finalisation de l'exposé des motifs, en vue de fournir un document facilitant la compréhension et la mise en œuvre effective des mesures indiquées dans le projet de recommandation.

Après un échange de vues sur le projet de recommandation, le CDMSI a décidé de soumettre le projet, dès que possible, à une consultation publique avant la quatrième et dernière réunion du MSI-SLP .

4. Travaux futurs du CDMSI/mandat futur

Mme Artemiza-Tatiana Chisca , secrétaire du CDMSI - Chef de la Division des médias et de la gouvernance de l'Internet, a fourni des informations sur le processus d'adoption par l'Organisation du mandat pour les travaux des structures intergouvernementales au cours de la prochaine période quadriennale (2024-2027). Bien que le Comité des ministres soit responsable de l'adoption, les propositions sont discutées avec les comités directeurs sectoriels et d'autres comités afin d'obtenir un large consensus sur les sujets les plus importants qui doivent être traités par l'établissement de normes et d'autres instruments. Dans le cas du CDMSI, une consultation initiale a été menée par le Bureau lors de sa réunion d'avril, après quoi les propositions de travaux futurs ont été affinées par le Secrétariat.

Deux nouveaux comités d'experts subordonnés au CDMSI devraient être approuvés par le Comité des Ministres ; l'un est chargé de préparer un projet de recommandation sur la sécurité en ligne et l'autonomisation des créateurs de contenu et des utilisateurs, tandis que le second est chargé de produire des lignes directrices sur l'impact de l'intelligence artificielle générative (IA) sur la liberté d'expression. Parmi les autres thèmes proposés pour les travaux futurs figurent une synthèse des normes du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la

désinformation et l'analyse des campagnes de désinformation étrangères, l'exploration des conditions du pluralisme en ligne et du rôle des autorités nationales de régulation dans l'environnement des médias à plateforme, ainsi que l'impact des applications de réalité immersive sur la liberté d'expression. En outre, un certain nombre d'outils de soutien et de recueils de bonnes pratiques seront élaborés afin de mettre en œuvre plus efficacement les normes du Conseil sur le discours haineux, la diffamation et l'éducation aux médias et à l'information.

Mme Chisca a expliqué que les thèmes ont été formulés en tenant compte de l'évolution des besoins dans le domaine de la liberté d'expression et de la liberté des médias, des contacts avec les États membres et de la recherche universitaire contemporaine, en accordant une attention particulière aux principes de continuité avec les travaux antérieurs, de complémentarité avec d'autres processus internes et inter-organisationnels et de considérations liées à la capacité.

Le projet de mandat sera distribué aux États membres en août et sera ensuite examiné par les groupes thématiques et budgétaires des rapporteurs du Comité des Ministres avant l'adoption finale par le Comité des Ministres en novembre 2023 du mandat pour le premier exercice biennal et l'approbation provisoire des propositions pour le deuxième exercice.

Une fois adopté, le mandat du CDMSI devrait contribuer aux priorités du Conseil de l'Europe fixées par le Sommet de Reykjavík. À cette occasion, Mme Chisca a également invité les membres à réfléchir à des propositions d'experts pour la composition des deux futurs comités d'experts et aux élections correspondantes lors de la prochaine réunion plénière du CDMSI.

5. Gouvernance numérique

5.1 Comité du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle (CAI) - Information par Thomas Schneider, Président du CAI, et le secrétariat

M. Thomas Schneider, Président du CAI, a informé le CDMSI des récents travaux du CAI. Depuis la dernière réunion plénière du CDMSI, une première lecture du projet zéro de convention [cadre] sur l'intelligence artificielle, les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit a été achevée. Le projet de convention-cadre a été élaboré en tant que document unificateur ; toutefois, le CAI est confronté au défi de parvenir à un consensus global, étant donné que des États non membres du Conseil de l'Europe ont également exprimé leur volonté d'adhérer à la convention. À cet égard, M. Schneider a souligné l'importance des échanges entre les États ayant des positions divergentes, afin de comprendre leurs positions respectives et d'identifier un terrain d'entente en vue d'un consensus. M. Schneider a également évoqué l'avancement des travaux de l'Union européenne dans le même domaine et l'espoir que le futur règlement européen sur l'intelligence artificielle clarifiera la position de l'Union européenne sur des questions importantes liées à la conception, au développement et à l'utilisation de l'IA en Europe.

En ce qui concerne le contenu du projet de convention-cadre, M. Schneider a informé les membres du CDMSI et les observateurs du débat qui a eu lieu sur le champ d'application de l'instrument et des difficultés à définir les systèmes d'IA. Il a également mentionné le mécanisme de mise en œuvre prévu et l'importance d'une évaluation des risques pour les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit en ce qui concerne l'IA et son utilisation.

Les membres ont finalement été informés que le CAI allait publier un projet de travail révisé et le mettre ainsi à la disposition des parties prenantes intéressées.

Les membres du CDMSI ont procédé à un échange de vues sur plusieurs éléments de la future convention, en particulier le système d'évaluation des risques et l'importance d'aligner le futur instrument sur le cadre juridique de l'Union européenne.

5.2 Partenariat numérique du Conseil de l'Europe

Mme Rodica Ciochina, Conseillère de programme, Division Médias et Internet, a évoqué l'historique du Partenariat pour la coopération avec les entreprises de l'Internet et leurs associations représentatives, en place depuis 2016. Elle a souligné qu'il s'inscrivait dans le cadre de l'agenda numérique 2022-2025 du Conseil de l'Europe "Protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit dans l'environnement numérique", reflétant l'approche inclusive de l'Organisation et son engagement en faveur d'un dialogue multipartite.

Mme Ciochina a ensuite dressé la liste des partenaires actuels et de ceux qui attendent une décision d'adhésion ou qui ont exprimé leur intérêt à rejoindre le partenariat, en rappelant les critères d'adhésion. Elle a informé le CDMSI des échanges récents et prévus et de la coopération avec les partenaires, mentionnant les échanges tenus par le CDMSI avec des représentants de META et les discussions en cours avec LEGO. En outre, elle a fourni des informations sur le travail conjoint en cours avec l'Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE) sur l'impact du Metaverse sur les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit.

6. Rapport de l'UE sur la liberté de la presse "Fragile Progress" publié par le Comité pour la protection des journalistes (CPJ).

M. Tom Gibson, représentant de l'UE et advocay manager au Comité pour la protection des journalistes, a présenté le rapport du CPJ intitulé "Fragile Progress", un aperçu de l'état actuel du travail des institutions de l'UE sur la liberté des médias. Ce document très complet donne un aperçu de la législation européenne en la matière, qu'il s'agisse des instruments en vigueur ou de ceux en préparation, et comprend des recommandations à l'intention des institutions européennes et des États membres pour défendre la liberté de la presse et garantir la sécurité des journalistes. M. Gibson a souligné que les meurtres de journalistes ont changé la façon dont les institutions européennes perçoivent les menaces qui pèsent sur les journalistes. Il a également fait référence à la [Recommandation CM/Rec\(2016\)4 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias](#) et a souligné l'intérêt du CPJ à œuvrer à sa mise en œuvre effective au niveau national; à cet égard, il a mentionné que le CPJ examinait régulièrement les réformes nationales dans le domaine de la liberté des médias. Au cours de l'échange qui a suivi, l'importance de la future Campagne du Conseil de l'Europe sur la sécurité des journalistes a été soulignée, ainsi que les efforts déployés, également au sein du Conseil de l'Europe, pour relever le défi de la désinformation et de la propagande.

7. Travaux du Conseil de l'Europe présentant un intérêt pour le CDMSI - derniers développements

Echange de vues avec M. Roberto Fasino, Chef du Secrétariat de la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias de l'APCE

M. Fasino, Chef du Secrétariat de la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias de l'APCE, fait le point sur les travaux en cours de cette commission qui intéressent le CDMSI. Il a notamment évoqué le rapport "Countering SLAPPs : an imperative for a democratic society" (en cours de préparation), soulignant que son objectif est de soutenir le travail du MSI-SLP. Le projet de rapport sera présenté pour approbation à la commission en octobre et ensuite, en janvier 2024, à la réunion plénière de l'APCE. En outre, un rapport intitulé "Garantir la liberté des médias et la sécurité des journalistes : une obligation des États membres" est en cours de préparation et devrait être approuvé par la commission en décembre. M. Fasino a également exprimé l'engagement de la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias de l'APCE à promouvoir la prochaine Campagne pour la sécurité des journalistes et à y contribuer activement.

8. Suivi des travaux antérieurs du CDMSI. Mise en œuvre des récents instruments normatifs

8.1 Rapports basés sur les réponses des États membres aux questionnaires :

- Mesures prises pour mettre en œuvre [Recommandation CM/Rec\(2016\)4 du Comité des Ministres aux États membres sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias](#)

M. Peter Noorlander, expert en droit des médias, directeur de Startup, Reporters Shield, a informé les membres du CDMSI qu'un guide de mise en œuvre étendu sur la sécurité des journalistes avait été préparé sur la base de leurs réponses à un questionnaire couvrant les piliers de la prévention et de la promotion (27 États membres ont répondu au questionnaire). L'objectif du guide, qui complète le document existant couvrant les piliers de la protection et des poursuites, est de démontrer les bonnes pratiques et d'aider les États dans la mise en œuvre de la [Recommandation CM/Rec\(2016\)4 du Comité des Ministres aux États membres sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias.](#) Le guide comprend un outil d'auto-évaluation que les États peuvent utiliser pour évaluer les besoins et l'état de la mise en œuvre de la Recommandation de 2016.

Le guide fournit des orientations pour des cadres juridiques pour l'indépendance et le pluralisme des médias conformes aux droits de l'homme, en soulignant l'importance de leur révision permanente et en particulier de la révision des lois sur la diffamation. Le guide met également en évidence les bonnes pratiques concernant l'utilisation des dispositions du droit pénal, telles que les systèmes juridiques comportant des dispositions spécifiques pour lutter contre la violence à l'encontre des journalistes, les amendements récents dans certains États pour renforcer les garanties pour les journalistes, par exemple, par le biais d'une législation anti-SLAPP, et les mesures proactives prises par certaines juridictions nationales. En outre, le guide contient des informations sur les garanties juridiques prévues par le droit du travail, celles concernant la sécurité en ligne des journalistes, ainsi que des informations sur les plans d'action nationaux et les initiatives visant à protéger la sécurité des journalistes. Les membres du CDMSI ont échangé des informations supplémentaires sur les initiatives et les plans d'action nationaux. Le guide de mise en œuvre étendu sera publié à l'occasion du lancement de la Campagne pour la protection de la sécurité des journalistes.

- Mesures prises pour mettre en œuvre la [Recommandation CM/Rec\(2018\)2 du Comité des Ministres aux États membres sur les rôles et responsabilités des intermédiaires de l'internet](#)

M. Matthias Kettemann, expert, professeur d'innovation, de théorie et de philosophie du droit, Université d'Innsbruck, a donné un aperçu de l'état de la mise en œuvre de la [Recommandation CM/Rec\(2018\)2 sur les rôles et responsabilités des intermédiaires de l'internet](#), en identifiant les meilleures pratiques et en partageant des suggestions que d'autres États pourraient suivre. L'analyse était basée sur un questionnaire auquel 20 États membres ont répondu. Tous les États qui ont répondu ont exprimé un fort soutien aux objectifs de la recommandation ; cependant, le niveau de détail fourni était plutôt faible, reflétant les défis auxquels les États sont confrontés dans la mise en œuvre de la recommandation. Alors que certains États élaboraient de nouvelles lois de mise en œuvre, d'autres mettaient à jour la législation existante, la majorité d'entre eux s'étant engagés dans ce contexte dans un dialogue multipartite. Il semble toutefois que peu d'États aient à ce jour mis en place des obligations de transparence et d'évaluation des risques pour les plateformes. Les mesures prises par les États membres doivent également être considérées à la lumière des développements liés au règlement [sur le service numérique](#) de l'UE (DSA), et l'on peut s'attendre à ce que davantage de mesures nationales soient prises dans les années à venir. L'examen montre qu'il est possible d'améliorer les normes et de poursuivre le développement en vue d'une mise en œuvre plus efficace de la recommandation. Les membres du CDMSI ont discuté des responsabilités des intermédiaires de l'internet et de l'intérêt des États pour une coopération bilatérale et multilatérale dans ce domaine.

8.2 Suivi de la mise en œuvre de la [Recommandation CM/Rec\(2022\)16 sur la lutte contre le discours de haine](#) - information par le secrétariat, Mme Giulia Lucchese

Mme Giulia Lucchese a fait le point sur les activités et initiatives spécifiques menées par le secrétariat pour promouvoir [la recommandation CM/Rec\(2022\)16 sur la lutte contre le discours de haine](#) et encourager sa mise en œuvre complète et efficace. Elle a rappelé le questionnaire connexe adressé au CDMSI et au Comité directeur pour la lutte contre la discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) et a indiqué qu'un rapport fondé sur les résultats du questionnaire et d'autres sources serait présenté lors de la plénière de printemps en 2024. Le CDADI élabore également une étude sur la prévention et la lutte contre les discours de haine en temps de crise. Mme Lucchese a souligné que d'autres travaux sur la mise en œuvre de la recommandation étaient prévus dans le futur mandat du CDMSI, notamment un examen des pratiques prometteuses au niveau national prévu pour la fin de 2024 et un rapport d'examen plus complet pour 2027. En outre, elle a informé le CDMSI des événements clés sur le discours de haine qui ont eu lieu depuis sa dernière plénière et a souligné que le Conseil de l'Europe allait lancer une future page web sur la "Lutte contre le discours de haine".

9. Activités de coopération du Conseil de l'Europe en matière de liberté d'expression

M. Cesare Pitea, responsable de programme à la Division de la coopération sur la liberté d'expression, a donné un aperçu des activités de la division, le portefeuille actuel s'élevant à 14 projets de coopération incluant 15 bénéficiaires.

L'une des priorités de la division est d'améliorer le pluralisme et la sécurité de l'environnement médiatique dans les pays participant au projet, ce qui peut se faire en soutenant les réformes de la législation sur les médias, en promouvant l'indépendance et l'efficacité des autorités nationales de régulation et des médias de service public, en soutenant d'autres parties prenantes (industrie des médias) et en établissant des réseaux et des plateformes

d'échange d'expériences. En outre, les actions de la division visent à garantir la sécurité des journalistes et la protection des sources en soutenant le journalisme d'investigation et en encourageant un journalisme responsable et éthique. Un autre domaine d'intervention est la coopération avec des partenaires locaux pour faire progresser l'alignement sur le droit international en matière d'accès aux documents officiels (la Convention du Conseil de l'Europe sur l'accès aux documents officiels) et pour renforcer la protection des données personnelles dans son lien avec la liberté d'expression.

M. Pitea a donné des exemples concrets d'assistance et de soutien aux réformes juridiques et institutionnelles, en évoquant des projets de coopération en Albanie, en Arménie, en Bosnie-Herzégovine, en Géorgie, en République de Moldova, au Monténégro et en Macédoine du Nord.

Il a ajouté que les activités de la division allaient soutenir également la Campagne pour la sécurité des journalistes et la mise en œuvre de la future recommandation sur la lutte contre l'utilisation de poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP).

10. Modernisation éventuelle de la Convention européenne sur la télévision transfrontière (CETT)

Mme Urška Umek, Chef de l'Unité des médias, a présenté les résultats des travaux du groupe de réflexion spécialisé et les réponses au questionnaire distribué aux autorités de régulation nationales (ARN) par l'EPRA. Le questionnaire demandait si les États répondants et leurs régulateurs avaient rencontré des problèmes ou des préoccupations dans le contexte de la fourniture transfrontalière (réception ou (re)transmission) de services de médias audiovisuels, soit entre des juridictions de l'UE et des juridictions de pays tiers, soit entre des juridictions de pays tiers. Les sujets de préoccupation peuvent concerner, par exemple, des problèmes de détermination de la juridiction, des problèmes découlant de l'absence d'un cadre harmonisé pour l'octroi de licences en Europe, des règles plus strictes en matière de contenu (programmation) ou de publicité dans un pays de réception que dans le pays d'origine, des cas de dérogation à la liberté de réception, ou un manque de coopération de la part des autorités étrangères compétentes.

Mme Umek a expliqué que 15 réponses contenant des informations utiles avaient été reçues des ARN. Elle a observé que des problèmes concrets se sont posés dans la fourniture transfrontalière de services de médias et qu'ils ont pu être résolus par une coopération bilatérale informelle ou formelle entre les ARN compétentes, sur la base des dispositions des législations nationales ou des instruments européens. En outre, plusieurs régulateurs ont évoqué des problèmes qui ne pouvaient être résolus sur la base de la CETT (propagande et désinformation provenant de pays non signataires de la Convention) ou n'ont pas déclaré avoir rencontré de problèmes majeurs. Un document présentant une analyse des options pour la suite des travaux a également été préparé, avec une liste des avantages et des inconvénients de chaque option. La première option consisterait à suspendre l'examen de la révision de la CETT, la deuxième à proposer la révision de la CETT dans son intégralité et la troisième à proposer l'élaboration d'un instrument contraignant ayant un champ d'application matériel différent de celui couvert par la DSMA, codifiant les principes existants de la liberté des médias.

Mme Umek a indiqué que les résultats préliminaires du questionnaire ont été présentés lors de la réunion du Bureau du CDMSI (24^{ème}) le 13 avril 2023. Compte tenu de la diversité des

réponses au questionnaire et de la diversité des positions exprimées par le groupe de réflexion, les membres du Bureau ont estimé qu'il n'y avait pas encore suffisamment de soutien pour qu'une ligne d'action particulière soit adoptée.

De même, les membres du CDMSI ont réaffirmé que les défis relatifs à l'ECTT restaient vitaux et ont convenu de maintenir le sujet à l'ordre du jour du CDMSI et d'encourager les membres et les observateurs à rendre compte de tout développement pertinent dans le domaine de la fourniture transfrontalière de services de médias audiovisuels. Le CDMSI réévaluera ultérieurement, à la lumière des développements futurs pertinents et du soutien des États membres, s'il y a lieu de renouveler l'intervention réglementaire dans ce domaine.

11. Travaux du Conseil de l'Europe intéressant le CDMSI - derniers développements (suite)

Mme Sophie Valais, directrice adjointe du département de l'information juridique de l'Observatoire européen de l'audiovisuel, a informé le CDMSI que la présidence du Conseil exécutif de l'OEA est assurée par le Portugal. Elle a invité les membres du CDMSI à suivre les mises à jour de la mise en œuvre de la directive sur les services de médias audiovisuels (DSMA) dans la base de données dédiée et les a informé de la cartographie juridique du rapprochement des pays tiers avec la directive. Cette analyse sera publiée sur les sites Internet respectifs de l'Observatoire européen de l'audiovisuel et de la Commission européenne. Mme Valais a également informé le CDMSI des "Notes AVMSD" qui offrent une analyse ciblée des dispositions nationales sur les thèmes sélectionnés des œuvres européennes, de la protection des mineurs et de la communication commerciale. En outre, elle a fourni des informations complémentaires sur les dernières publications juridiques et la publication pilote sur la promotion des œuvres européennes et les obligations financières des différents services. Elle a également évoqué les événements de l'Observatoire européen de l'audiovisuel.

Mme Emmanuelle Machet, chef du secrétariat de l'EPRA, a fourni des informations sur les travaux de l'EPRA sur les thèmes de l'information médiatique pour le bien public et l'avenir de la fourniture de contenu. Lors de la réunion plénière d'Oslo (31 mai - 2 juin 2023), la discussion principale a porté sur la sécurisation des contenus d'intérêt public à l'ère numérique. Mme Machet a également fait le point sur les travaux de la task-force de l'EPRA sur l'éducation aux médias et à l'information ("EMIL") et de la table ronde sur l'IA et les régulateurs. En ce qui concerne la coopération avec le Conseil de l'Europe, elle a souligné le rôle de facilitateur de l'EPRA pour l'étude de cas sur l'application de la CETT et a insisté sur le fait qu'il y a eu des discussions pour développer un processus de coopération avec le Conseil de l'Europe sur les projets de renforcement des capacités réglementaires. Enfin, elle a informé le CDMSI que la prochaine réunion de l'EPRA aurait lieu à Bucarest du 18 au 20 octobre 2023.

12. Campagne du Conseil de l'Europe sur la protection de la sécurité des journalistes

Le Secrétariat a informé le CDMSI du lancement de la [Campagne du Conseil de l'Europe pour la sécurité des journalistes](#) à Riga le 5 octobre 2023. Le lancement de la Campagne introduira la Conférence de haut niveau : "La plume est plus puissante que l'épée ? Relever les défis actuels de la liberté d'expression et de la sécurité des journalistes", co-organisée par la Présidence lettone du Comité des Ministres et la Division des médias et de l'internet.

Au cours de la conférence, les participants discuteront des efforts nationaux visant à préserver le rôle vital joué par les journalistes pour la démocratie, y compris en temps de crise et/ou de conflit. Le thème de la désinformation sera également abordé.

En outre, le secrétariat a fourni des informations sur le rôle des points focaux nationaux dans le cadre de la campagne. Les points focaux nationaux assureront la liaison entre les structures de gestion de la campagne et les homologues concernés, et leur première réunion aura lieu à l'occasion du lancement officiel de la campagne.

En ce qui concerne les comités nationaux pour la sécurité des journalistes, ceux-ci sont censés fonctionner comme une structure inter-agences, rassemblant des représentants des agences et organisations impliquées dans la mise en œuvre de la campagne au niveau national. Le Secrétariat a souligné leur rôle clé dans l'identification des besoins et défis nationaux et la coordination des efforts déployés pour relever ces défis.

Le Secrétariat a également fourni des informations sur les plans d'action nationaux et d'autres bonnes pratiques qui ont été discutées lors de l'atelier sur les initiatives existantes en matière de sécurité des journalistes qui a eu lieu les 1er et 2 juin 2023 à Strasbourg. L'atelier a souligné l'importance d'une politique inclusive pour la protection des journalistes et leur sécurité, impliquant également une interaction avec les acteurs locaux et régionaux afin d'identifier les préoccupations/tendances spécifiques aux niveaux local et régional. Il a mis en évidence les problèmes liés à l'absence de mécanismes de protection ou, lorsque des mécanismes et/ou des initiatives existent, à l'absence d'une approche holistique ou d'un financement approprié. L'atelier a également été l'occasion de discuter de certaines préoccupations plus spécifiques, telles que les risques encourus par les free-lances et les femmes journalistes, et a donné lieu à des contributions utiles pour la future campagne. Une liste d'initiatives au niveau national sera élaborée et mise à disposition sur la page web dédiée à la campagne.

13. Échange avec les partenaires de la Plateforme pour promouvoir la protection du journalisme et la sécurité des journalistes

M. Riccardo Gutiérrez, Secrétaire Général de la Fédération Européenne des Journalistes (FEJ), a souligné que la Plateforme du Conseil de l'Europe pour la promotion de la protection du journalisme et de la sécurité des journalistes est un outil qui est devenu un instrument du dialogue et de l'interaction entre l'Organisation, ses Etats membres, les OSC et les associations de journalistes. Les récentes modifications introduites pour améliorer le système de la Plateforme sont basées sur les suggestions des Etats et visent à rendre la Plateforme plus efficace et plus crédible. Les alertes comportent désormais un champ indiquant les actions attendues de la part de l'État pour chaque cas répertorié. De plus, des alertes systémiques seront introduites pour couvrir les menaces structurelles qui ne concernent pas des cas spécifiques isolés mais des incidents qui peuvent affecter plusieurs pays. La plateforme intégrera également un délai de réponse pour les États (trois mois pour répondre aux alertes postées). M. Gutiérrez s'est inquiété du nombre croissant d'alertes et des cas d'impunité pour les agressions ou les meurtres de journalistes ; il a également souligné qu'en Europe, environ 150 journalistes étaient en prison. En outre, il a fait référence à des cas illustrant comment la législation en matière de surveillance peut être détournée de son usage légitime pour réprimer les journalistes. M. Gutiérrez a également fait quelques remarques critiques concernant les questions qui préoccupent les journalistes dans le texte du futur Acte européen pour la liberté des médias (EMFA) actuellement discuté dans le cadre des institutions de l'UE.

M. William Horsley, qui représente l'Association des journalistes européens et est également Directeur international du Centre pour la liberté des médias de l'Université de Sheffield, a alerté sur les conclusions du [rapport annuel des organisations partenaires de la Plateforme](#) ("War in Europe and the Fight for the Right to Report") faisant état d'une dégradation généralisée de la liberté de la presse dans l'ensemble de l'Europe. Il a informé le CDMSI qu'en 8 ans d'existence, la Plateforme a enregistré [au 15 juin 2023] 1 573 alertes, dont 699 ont fait l'objet d'une réponse de la part des États, soit un taux de réponse de 51,5 %. Il a souligné que les partenaires exhortaient les États membres à améliorer radicalement le taux de réponse et à intensifier les mesures correctives. En outre, M. Horsley a fait part des principales préoccupations et recommandations des partenaires aux États membres. Dans ce contexte, il a souligné que l'impunité est un schéma dangereux qui engendre plus de violence et plus d'attaques mortelles contre les journalistes. Il a également évoqué l'incapacité des ordres juridiques nationaux à rendre justice pour les meurtres de journalistes.

14. Développements récents dans le domaine de la liberté d'expression dans chaque pays

Les membres du CDMSI ont fait un tour de table sur les récents développements spécifiques à chaque pays dans le domaine de la liberté d'expression. Mme Olha Herasymiuk, Présidente du Conseil national de la télévision et de la radiodiffusion d'Ukraine et membre du CDMSI au titre de l'Ukraine, a fourni des informations sur la nouvelle Loi sur les médias en Ukraine, qui est entrée en vigueur en mars 2023. Mme Elfa Yr Gylfadottir, Directrice de la Commission des médias du Ministère de l'éducation, de la science et de la culture d'Islande, a présenté les [recommandations du groupe de réflexion nordique pour la technologie et la démocratie](#) publiées fin avril. Ces recommandations appellent les États nordiques à rester unis face aux menaces qui pèsent sur la démocratie et ont été discutées par les ministères de la culture de tous les pays nordiques. Certains d'entre eux, comme le Danemark, ont déjà pris des mesures.

15. Échange de vues avec M. Ahmet-Murat Kiliç, Chef de l'Unité "Transformation numérique et apprentissage en ligne", Service de l'éducation

M. Ahmet-Murat Kiliç, Chef de l'Unité de transformation numérique et d'apprentissage en ligne du Service de l'éducation, a fourni des informations sur le programme d'éducation à la citoyenneté numérique (ECN) du Conseil de l'Europe, qui prépare les citoyens à vivre dans un monde technologiquement enrichi. Il a expliqué que l'accès à l'éducation est lié à la technologie numérique et a souligné que tous les projets du service visent à donner aux apprenants de tous âges les moyens d'acquérir des compétences en matière de culture démocratique, afin de relever les défis posés par l'évolution numérique. Il a fait référence à la [Recommandation CM/Rec\(2019\)10 du Comité des Ministres aux États membres sur le développement et la promotion de l'éducation à la citoyenneté numérique](#) et a précisé que la citoyenneté numérique est un concept plus large qui englobe l'alphabétisation numérique, les compétences numériques, les aptitudes à la citoyenneté et la maîtrise de l'information. Sur la base de cette recommandation, le service a lancé un projet sur l'intelligence artificielle et l'éducation. Dans le cadre de ce projet, un examen de la littérature a été effectué et un rapport (intitulé : [Intelligence artificielle et éducation - Une vision critique à travers le prisme des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit - Responsabiliser les apprenants de tous niveaux](#)) a été préparé avec des conclusions importantes pour une meilleure compréhension des liens entre l'éducation et l'IA. Il a également informé le CDMSI qu'un

instrument sur l'application des systèmes d'IA dans l'éducation allait être préparé parallèlement au travail de l'IPE. Après la présentation de M. Kiliç, le CDMSI a discuté de la certification des applications éducatives, des groupes spécifiques d'apprenants, de la coopération numérique avec LEGO et des futurs domaines de travail dans l'éducation aux médias et à l'information.

16. Participation à des événements pertinents pour le CDMSI

Des informations sur la participation du Conseil de l'Europe aux forums internationaux sur la gouvernance numérique ont été fournies par écrit.

17. Questions diverses

Les membres du CDMSI ont convenu de tenir leur prochaine réunion plénière le 29 novembre - 1st décembre 2023 à Strasbourg.

18. Approbation du rapport abrégé de la réunion

Le CDMSI a accepté d'adopter par écrit le rapport abrégé de la réunion.

Ordre du jour

14-15 juin 2023
Strasbourg, Palais de l'Europe salle 3

14 juin 2023

Session du matin 09:30 - 12:30

<p>1. Ouverture de la réunion</p> <p>M. Taavo Lumiste, Président du CDMSI</p>
<p>2. Adoption de l'ordre du jour</p>
<p>3. Travaux normatifs en cours</p> <p>3.1 Comité d'experts sur le renforcement de la résilience des médias (MSI-RES)</p> <p><i>Pour information et discussion</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport de la 3^{ème} réunion du MSI-RES (30-31 mars 2023) - <i>Projet de lignes directrices sur la mise en œuvre responsable de l'intelligence artificielle (IA) dans le journalisme</i> - <i>Recueil de bonnes pratiques pour un financement durable des médias - mise à jour concernant le questionnaire sur la législation et les pratiques nationales dans ce domaine</i> <p>Information par Mme Urška Umek, secrétaire du MSI-RES</p>
<p style="text-align: center;"><i>10:45 - 11:00 Pause-café</i></p>
<p>Mots de bienvenue</p> <p>M. Patrick Penninckx, Chef du Service de la société de l'information</p> <p>3.2 Comité d'experts sur l'intégrité de l'information en ligne (MSI-INF)</p> <p><i>Pour information et discussion</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport de la 3^{ème} réunion du MSI-INF (27-28 mars 2023) - <i>Projet de note d'orientation sur la lutte contre la propagation de la mésinformation et de la désinformation en ligne par le biais de la vérification des faits et de la conception de plateformes dans le respect des droits humains.</i>

Information par M. Andrin Eichin, Président du MSI-INF, et Mme Evangelia Vasalou, secrétaire du MSI-INF

3.3. [Comité d'experts sur les poursuites stratégiques contre la participation publique \(MSI-SLP\)](#)

Pour information, discussion et décision sur la consultation publique

- Rapport de la 3^{ème} réunion du MSI-SLP (18-19 avril 2023)
- *Projet de recommandation sur la lutte contre l'utilisation des poursuites stratégiques contre la mobilisation publique (SLAPP)*

Informations communiquées par Mme Flutura Kusari, corapporteur, et Mme Giulia Lucchese, secrétaire du MSI-SLP

Session de l'après-midi 14:00 - 17:30

4. Travaux futurs du CDMSI / futurs mandats

Pour information et discussion

Information par Mme Artemiza-Tatiana Chisca, secrétaire du CDMSI

15:15 - 15:30 Pause-café

5. Gouvernance numérique

5.1 Comité du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle (CAI) - Informations de Thomas Schneider, président du [CAI](#), et du secrétariat

5.2 Partenariat numérique du Conseil de l'Europe [Partenariat numérique \(coe.int\)](#)
Participation aux forums internationaux sur la gouvernance numérique

Informations fournies par Mme Rodica Ciochina, conseillère de programme, division Médias et Internet

6. Rapport sur la liberté de la presse dans l'UE "Fragile Progress" publié par le [Comité de protection des journalistes \(CPJ\)](#).

Présentation de Tom Gibson, principal avocat du CPJ à Bruxelles.

7. Travaux du Conseil de l'Europe présentant un intérêt pour le CDMSI - derniers développements

Echange de vues avec M. Roberto Fasino, Chef du Secrétariat de la [Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias](#) de l'APCE

15 juin 2023

Session du matin 09:30 - 12:30

8. Suivi des travaux antérieurs du CDMSI. Mise en œuvre des instruments normatifs récents

Pour information et discussion

8.1 Rapports basés sur les réponses des Etats membres aux questionnaires :

- Mesures prises pour mettre en œuvre la [Recommandation CM/Rec\(2016\)4 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias](#)

Présentation par M. Peter Noorlander, expert, Directeur de Startup, Reporters Shield

- Mesures prises pour mettre en œuvre la [Recommandation CM/Rec\(2018\)2 du Comité des Ministres aux Etats membres sur les rôles et responsabilités des intermédiaires de l'internet](#)

Présentation par Prof. Matthias Kettemann, expert, Professeur d'innovation, théorie et philosophie du droit, Université d'Innsbruck.

8.2 Suivi de la mise en œuvre du [document CM/Rec\(2022\)16 sur la lutte contre les discours de haine](#) - informations fournies par le secrétariat

10:45 - 11:00 Pause-café

9. Activités de coopération du Conseil de l'Europe en matière de liberté d'expression

Informations fournies par M. Cesare Pitea, gestionnaire de programme, division de la coopération en matière de liberté d'expression

10. État d'avancement des travaux relatifs à la [Convention européenne sur la télévision transfrontière \(CETT\)](#)

[Rapport sur les résultats des travaux du groupe de réflexion sur le CETT](#) et des consultations connexes.

Informations fournies par Mme Urška Umek, Chef de l'Unité médias

11. Échange de vues avec M. Ahmet-Murat Kiliç, chef de l'unité de transformation numérique et d'apprentissage en ligne, département de l'éducation

Faire progresser l'éducation grâce à une transformation numérique fondée sur les droits de l'homme

- L'éducation à la citoyenneté numérique : Préparer les citoyens à vivre dans un monde technologiquement enrichi

o Être en ligne

o Bien-être en ligne

o Droits en ligne

- Intelligence artificielle et éducation : Exploiter le potentiel des technologies numériques

- Des lignes directrices pour soutenir des partenariats équitables entre les établissements d'enseignement et le secteur privé : Un engagement positif

Session de l'après-midi

14:00 - 17:30

12. Travaux du Conseil de l'Europe présentant un intérêt pour le CDMSI - derniers développements (suite)

Echange de vues avec le Secrétariat de l'[Observatoire européen de l'audiovisuel](#), Mme Sophie Valais, Chef de service adjoint pour l'information juridique ; Mme Emmanuelle Machet, Chef du Secrétariat de [l'EPRA](#)

Pour information et discussion

13. Participation à des événements pertinents pour le CDMSI

Informations fournies par les membres du CDMSI

Informations fournies par le Secrétariat

Mme Rodica Ciochina sur IGF, Eurodig

Mme Urska Umek sur l'EPRA

Mme Giulia Lucchese sur RightsCon

Mme Artemiza-Tatiana Chisca

14. Campagne du Conseil de l'Europe sur la protection de la sécurité des journalistes

Lancement de la [campagne](#)

Points [focaux nationaux](#) et [comités nationaux](#) pour la sécurité des journalistes

Initiatives nationales sur la protection de la sécurité des journalistes

Informations fournies par le Secrétariat

Pour information et discussion

<i>15:45-16:00 Pause-café</i>
<p>15. Échange avec les partenaires de la plateforme pour promouvoir la protection du journalisme et la sécurité des journalistes</p> <p style="text-align: center;"><i>Discussion</i></p>
<p>16. Développements récents par pays dans le domaine de la liberté d'expression - Tour de table</p> <ul style="list-style-type: none"> - Olha Herasymiuk (Ukraine) - Elfa Yr Gylfadottir d'Islande sur l'approche nordique du débat démocratique à l'ère des Big Tech : https://pub.norden.org/nord2023-004/

DOCUMENTS DE REFERENCE GENERAUX

Mandat	<i>Mandat du CDMSI 2022-2025</i>
Mandat	<i>Mandat de MSI-INF 2022-2023</i>
Mandat	<i>Mandat de la MSI-RES 2022-2023</i>
Mandat	<i>Mandat de MSI-SLP 2022-2023</i>
CM/Res(2021)3	<i>Résolution CM/Res(2021)3 sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail</i>
Déclaration finale et résolutions	<i>Conférence des ministres responsables des médias et de la société de l'information : Intelligence artificielle - Politique intelligente ; Défis et opportunités pour les médias et la démocratie. Déclaration finale et résolutions adoptées, (Nicosie, 10-11 juin 2021)</i>
Rapport de la conférence	<i>Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables des médias et de la société de l'information (Nicosie, 10-11 juin 2021) - Rapport de la conférence</i>

RAPPORTS DE REUNIONS RECENTES

CDMSI-BU(2023)002	<i>Rapport de la 24^e réunion du bureau du CDMSI (13 avril 2023)</i>
MSI-INF(2023)11	<i>Rapport de la 3^e réunion du MSI-INF (27-28 mars 2023)</i>
MSI-SLP(2023)11	<i>Rapport de la 3^e réunion du MSI-SLP (18-19 avril 2023)</i>

CM(2022)109	<i>Rapport abrégé de la 21^e réunion du CDMSI (1-2 juin 2022)</i>
CDMSI(2022)003	<i>Rapport long de la 21^e réunion du CDMSI (1-2 juin 2022)</i>
CDMSI-BU(2022)02	<i>Rapport de la 23^e réunion du bureau du CDMSI (3 novembre 2022)</i>
CDMSI-BU(2022)01	<i>Rapport de la 22^e réunion du bureau du CDMSI (7 avril 2022)</i>

**Steering Committee on Media and Information Society (CDMSI) /
Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI)**

23rd meeting – 14-15 June 2023 / 23^e réunion – 14-15 juin 2023

List of participants / Liste de participants

Total number of participants: / Nombre total des participants : 85

Gender distribution: 48 men (56%) / 37 women (44%) / *Parité entre hommes : 48 hommes (56%) / 37 femmes (44%)*

MEMBERS/MEMBRES

ALBANIA/ALBANIE	Mr/M. Sokol GJOKA Director of International Organizations, Ministry for Europe and Foreign Affairs / <i>Directeur des organisations internationales, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères</i>
AUSTRIA/AUTRICHE	Mr/M. Andreas ULRICH Federal Chancellery, Constitutional Service, Media, Information Society, Political Parties (Law) / <i>Chancellerie fédérale, Service constitutionnel, Service Médias et société de l'information, partis politiques (droit)</i>
AZERBAIJAN/AZERBAÏDJAN	Mr/M. Rasim BAGHIROV Head of International Relations and Strategic Planning, Media Development Agency of the Republic of Azerbaijan / <i>Responsable des relations internationales et de la planification stratégique, Agence de développement des médias de la République d'Azerbaïdjan</i>
BELGIUM/BELGIQUE	Mr/M. Johan BOUCIQUÉ Media Advisor, Department of Culture, Youth and Media, Flemish Government / <i>Conseiller médias, Département de la culture, de la jeunesse et des médias, Gouvernement flamand</i>
BOSNIA AND HERZEGOVINA/BOSNIE-HERZEGOVINE	Mr/M. Emir POVLAKIC Head of Audiovisual and Media Services, Communications Regulatory Agency / <i>Chef des services audiovisuels et médias, Agence de régulation des communications</i>
BULGARIA/BULGARIE	Mr/M. Boris SHABANSKI Deputy to the Permanent Representative / <i>Adjoint au représentant permanent</i> Ms/Mme Mari Stanisheva

	Trainee, Permanent Representation of the Republic of Bulgaria at the Council of Europe / <i>Stagiaire, Représentation permanente de la République de Bulgarie auprès du Conseil de l'Europe</i>
CROATIA/CROATIE	Ms/Mme Nives ZVONARIĆ Head of Media Sector, Ministry of Culture and Media / <i>Cheffe du secteur des médias, ministère de la Culture et des Médias</i>
CYPRUS/CHYPRE	Ms/Mme Maria KARAGEORGHIS Head, Liaison Officers Section, Press and Information Office, Ministry of Interior / <i>Chef de la section des agents de liaison, Bureau de presse et d'information, ministère de l'Intérieur</i>
CZECH REPUBLIC/REPUBLIQUE TCHEQUE	Mr/M. Artus REJENT Director, Media and Audio-Visual Department, Ministry of Culture of the Czech Republic / <i>Directeur, Département des médias et de l'audiovisuel, ministère de la Culture de la République Tchèque</i>
ESTONIA/ESTONIE	Mr/M. Taavo LUMISTE (Chair/Président) Deputy Permanent Representative, Permanent Representation of Estonia to the Council of Europe / <i>Représentant permanent adjoint, Représentation permanente de l'Estonie auprès du Conseil de l'Europe</i> Ms Heili JÕE EU Adviser, Department of Communication and International Cooperation, Estonian Ministry of Culture / <i>Conseiller UE, département de la communication et de la coopération internationale, ministère estonien de la Culture</i>
FRANCE	Ms/Mme Louise BAILLY Policy officer, General Secretariat – European Affairs Office, Ministry of Culture/ <i>Chargée de mission, Secrétariat général – Bureau des affaires européennes, ministère de la Culture</i> Ms/Mme Louise BOYÉ Editor-in-Chief of Copyright and Audiovisual Regulations, Ministry of Europe and European / <i>Rédactrice droit d'auteur et régulation audiovisuelle, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères</i> Ms/Mme Alexandra SIEFFERT-XURIGUERA Head of the European Affairs Office at the Ministry of Culture / <i>Chargée de mission au bureau des affaires européennes du ministère de la Culture</i>
GEORGIA/GEORGIE	Mr/M. Ivane MAKHARADZE Commissioner Communications Commission of Georgia / <i>Commissaire, Commission des communications de Géorgie</i>
GERMANY/ALLEMAGNE	Mr/M. David NEJJAR Legal Department Representative, Deutscher Journalisten-Verband (German Federation of Journalists) / <i>Représentant du département juridique, Deutscher Journalisten-Verband (Fédération allemande des journalistes)</i>

	<p>Mr/M. Stephan PACHE Representation of the Free State of Bavaria to the European Union <i>/ Représentation de l'État libre de Bavière auprès de l'Union européenne</i></p>
GREECE/GRECE	<p>Ms/Mme Aikaterini POLYZOU Head of Department for Audiovisual Media & Internet, Secretariat General for Communication & Media / <i>Chef du département Médias audiovisuels et Internet, Direction des médias, Secrétariat général pour la communication et les média</i></p> <p>Ms/Mme Sofia LATSOU Head of Directorate for Media, Secretariat General for Communication & Media / <i>Cheffe de la Direction des médias, Direction des médias, Secrétariat général pour la communication et les média</i></p>
HUNGARY/HONGRIE	<p>Mr/M. György OCSKÓ International Legal Advisor, National Media and Infocommunications Authority / <i>Conseiller juridique international, Autorité nationale des médias et des info-communications</i></p>
ICELAND/ISLANDE	<p>Ms/Mme Elfa Yr GYLFADOTTIR Director, Media Commission, Ministry of Education, Science and Culture / <i>Directrice, commission des Médias, ministère de l'Éducation, des Sciences et de la Culture</i></p>
IRELAND/IRLANDE	<p>Mr/M. Luke DEVOY Administrative Officer, Department of Tourism, Culture, Arts, Gaeltacht, Sport and Media, Broadcasting & Media Division / <i>Administrateur, ministère du Tourisme, de la Culture, des Arts, du Gaeltacht, des Sports et des Médias, division de la radiodiffusion et des médias</i></p>
ITALY/ITALIE	<p>Mr/M. Pierluigi MAZZELLA Director General, Agency for the right to university education, Professor of Information and Communication, University of Rome / <i>Directeur general, Agence pour le droit à l'éducation universitaire, Professeur d'information et de communication, Université de Rome</i></p>
LATVIA/LETTONIE	<p>Mr/M. Andris MELLAKAULS Head of Information Space Integration Division, Ministry of Culture / <i>Chef de la Division de l'intégration de l'espace d'information, ministère de la Culture</i></p>
LIECHTENSTEIN	<p>Ms/Mme Sarah NIGG Second Secretary, Permanent Representation of Liechtenstein at the Council of Europe / <i>Deuxième Secrétaire, Représentation permanente du Liechtenstein auprès du Conseil de l'Europe</i></p> <p>Mr/M. Cedric JAHN Trainee, Permanent Representation of Liechtenstein to the Council of Europe / <i>Stagiaire, Représentation permanente de Liechtenstein auprès du Conseil de l'Europe</i></p>
LITHUANIA/LITUANIE	<p>Ms/Mme Rasa ZDANEVIČIŪTĖ Advisor, Media and Copyright Policy Division, Ministry of Culture of the Republic of Lithuania / <i>Conseillère, Division de la politique</i></p>

	<i>des médias et du droit d'auteur, ministère de la Culture de la République de Lituanie</i>
LUXEMBOURG	<p>Mr/M. Thierry ZEIEN Media and Communications Service, Ministry of State, The Government of the Grand Duchy of Luxembourg / <i>Service des Médias et des Communications, ministère d'État, Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg</i></p> <p>Ms/Mme Céline FLAMMANG Senior policy advisor, Department of Media, Connectivity and Digital Policy, Ministry of State / <i>Conseillère principale, service des Médias, de la Connectivité et de la Politique numérique, ministère d'État</i></p>
REPUBLIC OF MOLDOVA/ REPUBLIQUE DE MOLDOVA	<p>Ms/Mme Aneta GONTA Vice-president of the Republic of Moldova Audiovisual Council / <i>Vice-Présidente du Conseil de l'audiovisuel de la République de Moldova</i></p> <p>Ms/Mme Larisa TUREA Member of the Republic of Moldova Audiovisual Council / <i>Membre du Conseil de l'audiovisuel de la République de Moldova</i></p>
MONACO	<p>Mr/M. Serge ROBILLARD Head of Partnerships and Institutional Relations, Interministerial Delegation in charge of Digital Transition / <i>Chargé des partenariats et des relations institutionnelles, Délégation Interministérielle chargée de la Transition Numérique</i></p>
MONTENEGRO	<p>Mr/M. Vukasin PUDAR Independent advisor, Media Directorate, Ministry of Culture and Media / <i>Conseiller indépendant, Direction des médias, ministère de la Culture et des Médias</i></p>
NETHERLANDS/PAYS-BAS	<p>Ms/Mme Inge WELBERGEN (Vice-Chair/ Vice-présidente) Legal officer Media, Ministry of Education, Culture and Science, Directorate-General of Culture and Media, Media and Creative Industries / <i>Conseiller juridique Médias, ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sciences, Direction générale de la Culture et des Médias, Médias et Industries créatives</i></p>
NORWAY/NORVEGE	<p>Mr/M. Bjørn ECKBLAD Senior Advisor, Department of Media and Art, Ministry of Culture and Equality / <i>Conseiller principal, Département des médias et de l'art, ministère de la Culture et de l'Égalité</i></p> <p>Ms./Mme Anne Høyer Senior Advisor, Department of Media and Art, Ministry of Culture and Equality / <i>Conseiller principal, Département des médias et de l'art, ministère de la Culture et de l'Égalité</i></p>
POLAND/POLOGNE	<p>Mr/M. Krzysztof JANKOWSKI Department of Strategy, National Broadcasting Council of Poland (KRRIT) / <i>Département de la stratégie, Conseil national de la radiodiffusion de Pologne</i></p>
PORTUGAL	<p>Ms/Mme Charlotte SIMÕES Policy Officer, International Relations and Communication Department, General Secretariat of the Presidency of the Council</p>

	<p>of Ministers / <i>Chargée de mission, Service des relations internationales et de la communication, Secrétariat général de la Présidence du Conseil des ministres</i></p> <p>Mr/M. Rui Delgado Policy officer, International Relations and Communication Department, General Secretariat of the Presidency of the Council of Ministers / <i>Chargée de mission, Service des relations internationales et de la communication, Secrétariat général de la présidence du Conseil des ministres</i></p>
ROMANIA/ROUMANIE	<p>Mr/M. Marius JITEA Public Manager, General Secretariat of the Government of Romania / <i>Manager public, Secrétariat général du Gouvernement de la Roumanie</i></p>
SERBIA/SERBIE	<p>Ms/Mme Maja ZARIC Head of Unit for International Cooperation, Ministry of Culture and Media / <i>Chef de l'unité de la coopération internationale, ministère de la Culture et des Médias</i></p>
SLOVAK REPUBLIC/REPUBLIQUE SLOVAQUE	<p>Ms/Mme Viktoria KNAPPOVA State advisor, Media Law and Audiovisual Unit, Creative Industry Department, Ministry of Culture / <i>Conseillère d'État, Unité Droit des médias et audiovisuel, Département de l'industrie créative, ministère de la Culture</i></p> <p>Mr/M. Zeljko Martyn SAMPOR Senior Counsel to the State Secretary, Ministry of Culture of the Slovak Republic / <i>Conseiller principal auprès du secrétaire d'État, ministère de la Culture de la République slovaque</i></p>
SLOVENIA/SLOVENIE	<p>Mr/M. Skender ADEM Undersecretary, Ministry of Culture of Republic of Slovenia / <i>Sous-secrétaire, ministère de la Culture de la République de Slovénie</i></p>
SWITZERLAND/SUISSE	<p>Mr/M. Thomas SCHNEIDER Ambassador, Director of International Affairs, Federal Department of the Environment, Transport, Energy and Communication DETEC, Federal Office of Communications OFCOM / <i>Ambassadeur, Directeur des affaires internationales, Service fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC, Office fédéral de la communication OFCOM</i></p> <p>Ms/Mme Isabelle LOIS Junior Policy Advisor, Federal Department of the Environment, Transport, Energy and Communications DETEC, Federal Office of Communications OFCOM / <i>Service fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC, Office fédéral de la communication OFCOM</i></p> <p>Mr/M. Andrea FRATTOLILLO Media lawyer / <i>juriste spécialisé dans les médias</i></p>
TÜRKIYE	<p>Mr/M. Yusuf DEMİRTAŞ Vice Head of Department V, Radio and Television Supreme Council (RTUK), International Relations Department / <i>Vice-chef du</i></p>

	<p>département V, Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTUK), Département des relations internationales</p> <p>Mr/M. Candaş AYNAGÖZ Expert, Radio and Television Supreme Council (RTUK), International Relations Department / <i>Expert, Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTUK), Département des relations internationales</i></p>
UKRAINE	<p>Ms/Mme Olha HERASYMIUK Chair, National Council of Television and Radio Broadcasting of Ukraine / <i>Présidente, Conseil national de la télévision et de la radiodiffusion d'Ukraine</i></p>
UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI	<p>Ms/Mme Laura BOWKER Senior Policy Advisor, Trade and International, Media and Creative Industries Directorate/ <i>Conseiller principal en matière de politiques, Direction du commerce et des affaires internationales, des médias et des industries créatives</i></p>

OBSERVERS AND PARTICIPANTS / OBSERVATEURS ET PARTICIPANTS

HOLY SEE/SAINT SIEGE	Mr/M. Michael LUKAS Spokesman of the Order of Malta in the Diocese of Hildesheim / <i>Porte-parole de l'Ordre de Malte dans le diocèse de Hildesheim</i>
MOROCCO/MAROC	Ms/Mme Chanaz EL AKRICH Head of Division for Cooperation Ministry of Culture, Youth and Sports, Department of Communication / <i>Cheffe de division de la</i> <i>Coopération, ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports,</i> <i>Département de la Communication</i> Ms/Mme Meriem KHATOURI Director of Studies and Media Development, Ministry of Culture, Youth and Sports, Department of Communication / <i>Directrice des</i> <i>études et de développement des médias, ministère de la Culture, de</i> <i>la Jeunesse et des Sports, Département de la Communication</i>
TUNISIA/TUNISIE	Mr/M. El Mahdi AROUSSI IDRISI Director of the legal studies Department, focal point, High Authority for Audio-visual Communication (HACA) / <i>Directeur du</i> <i>Département des études juridiques, point focal, Haute Autorité de</i> <i>la Communication Audiovisuelle (HACA)</i>

ASSOCIATION OF COMMERCIAL TELEVISION AND VIDEO ON DEMAND SERVICES IN EUROPE (ACT) / ASSOCIATION DES TÉLÉVISIONS COMMERCIALES	Mr/M. Erard GILLES Director / <i>Directeur</i>
ASSOCIATION OF EUROPEAN JOURNALISTS (AEJ)/ ASSOCIATION DES JOURNALISTES EUROPÉENS	Mr/M. William HORSLEY Media Freedom representative of the Association of European Journalists and International Director of the Centre for Freedom of the Media (CFOM) at the University of Sheffield / <i>Représentant</i> <i>pour la liberté des médias de l'Association des journalistes</i> <i>européens et directeur international du Centre pour la liberté des</i> <i>médias (CFOM) de l'université de Sheffield</i> Mr/ M. Krzysztof BOBINSKI President of the think-tank Unia & Polska / <i>Président du groupe de</i> <i>réflexion Unia & Polska</i>
COMMITTEE TO PROTECT JOURNALISTS (CPJ)/ COMITE POUR LA PROTECTION DES JOURNALISTES	Mr/M. Tom GIBSON European Union Representative / <i>Représentant pour l'Union</i> <i>Européenne, CPJ</i>
EUROPEAN FEDERATION OF JOURNALISTS (EFJ)/ FEDERATION EUROPEENNE DES JOURNALISTES (FEJ)	Mr/M. Ricardo GUTIÉRREZ Secretary General / <i>Secrétaire général</i>
EUROPEAN BROADCASTING UNION (EBU) / UNION	Ms/Mme Sophia WISTEHUD Legal Counsel / <i>Conseiller juridique</i>

<i>EUROPEENNE DE RADIO-TELEVISION</i>	
INTERNET RIGHTS AND PRINCIPLES COALITION / COALITION POUR LES DROITS ET PRINCIPES DE L'INTERNET	Ms/Mme Minda MOREIRA Steering Committee Member, Internet Rights and Principles Coalition / <i>Membre du comité directeur de la coalition pour les droits et les principes de l'internet</i>
NEWS MEDIA COALITION (NMC)/ COALITION DES MEDIAS D'INFORMATION	Mr/M. Andrew MOGER Chief Executive / <i>Directeur général</i>
PERMANENT CONFERENCE OF THE MEDITERRANEAN AUDIOVISUAL OPERATORS(COPEAM)/ CONFERENCE PERMANENTE DE L'AUDIOVISUEL MEDITERRANEE	Mr/M. Giacomo MAZZONE Member / <i>Membre</i>
UNIVERSITY OF INNSBRUCK / UNIVERSITÉ D'INNSBRUCK	Mr/M. Matthias KETTEMANN Professor, University of Innsbruck / <i>Professeur, Université d'Innsbruck</i>
	Mr/M. Peter NOORLANDER Consultant on Human Rights and Media Law / <i>Consultant sur les droits humains et le droit des médias</i>

COUNCIL OF EUROPE / CONSEIL DE L'EUROPE

COMMITTEE OF EXPERTS ON INCREASING RESILIENCE OF MEDIA (MSI-RES) / COMITÉ D'EXPERTS SUR LE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DES MÉDIAS (MSI-RES)	Mr/M. Ramón SALAVERRÍA Chair of the MSI-RES / <i>Président du MSI-RES</i>
COMMITTEE OF EXPERTS ON STRATEGIC LAWSUITS AGAINST PUBLIC PARTICIPATION (MSI-SLP) / COMITE D'EXPERTS SUR LES POURSUITES STRATEGIQUES CONTRE LA MOBILISATION PUBLIQUE (MSI-SLP)	Ms/Mme Flutura KUSARI Rapporteur / <i>Rapporteur</i>
COMMITTEE OF EXPERTS ON THE INTEGRITY OF ONLINE INFORMATION (MSI-INF)/ COMITÉ D'EXPERTS SUR L'INTÉGRITÉ	Mr/M Andrin EICHIN Chair of MSI-INF / <i>Président du MSI-INF</i>

<i>DE L'INFORMATION EN LIGNE (MSI-INF)</i>	
EUROPEAN COMMITTEE ON LEGAL CO-OPERATION / COMITÉ EUROPÉEN DE COOPÉRATION JURIDIQUE	Mr/M. Eral KNIGHT Head of Private International Law Negotiations and International Relations, International Justice Policy Division, Ministry of Justice of the United Kingdom / <i>Responsable des négociations de droit international privé et des relations internationales, Division de la politique de justice internationale, ministère de la Justice du Royaume-Uni</i>
EUROPEAN AUDIO-VISUAL OBSERVATORY / OBSERVATOIRE EUROPEEN DE L'AUDIOVISUEL	Ms/Mme Sophie VALAIS Deputy Head of Department for Legal Information / <i>Chef de service adjoint pour l'information juridique</i> Ms/Mme Amelie LACOURT Junior Legal Analyst / <i>Analyste juridique junior</i> Mr/M. Eric MUNCH Legal Analyst / <i>Analyste juridique</i>
EUROPEAN PLATFORM OF REGULATORY AUTHORITIES (EPRA)/ LA PLATE-FORME EUROPÉENNE DES INSTANCES DE RÉGULATION	Ms/Mme Emmanuelle MACHET Head of Secretariat / <i>Cheffe du Secrétariat</i>
COUNCIL OF EUROPE EDUCATION DEPARTMENT / CONSEIL DE L'EUROPE SERVICE DE L'EDUCATION	Mr/M. Ahmet-Murat KILIÇ Head of Digital Transformation and E-learning Unit / <i>Chef de l'unité de formation numérique et d'apprentissage en ligne</i>

DGI - INFORMATION SOCIETY - ACTION AGAINST CRIME DIRECTORATE / DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION - LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Mr/M. Patrick PENNINCKX Head of Information Society Department / <i>Chef de Service de la société de l'information</i>
Ms/Mme Artemiza-Tatiana CHISCA Secretary to the Steering Committee on Media and Information Society (CDMSI), Head of Media and Internet Division / <i>Secrétaire du Comité Directeur Médias et Société de l'Information (CDMSI), Chef de la Division Médias et Internet</i>
Ms/Mme Urška UMEK Secretary of the Committee of Experts on Increasing Resilience of Media (MSI-RES), Head of Media Unit / <i>Secrétaire du Comité d'experts sur le renforcement de la résilience des médias (MSI-RES), /Chef de l'Unité Médias</i>
Ms/Mme Giulia LUCHESE Secretary to the Committee of Experts on Strategic Lawsuits against Public Participation (MSI-SLP), Media and Internet Division / <i>Secrétaire du Comité d'experts sur les poursuites stratégiques contre la participation publique (MSI-SLP), Division Médias et Internet</i>
Ms/Mme Rodica CIOCHINA

Programme officer, Media and Internet Division / <i>Chargée de programme, Division Médias et Internet</i>
Ms/Mme Evangelia VASALOU Secretary to the Committee of experts on the Integrity of Online Information, Media and Internet Division / <i>Secrétaire du Comité d'experts sur l'intégrité de l'information en ligne, Division Médias et Internet</i>
Mr/M. Cesare PITEA Programme Manager, Division for Co-operation on Freedom of Expression / <i>Gestionnaire de programme, Division de la coopération en matière de liberté d'expression</i>
Ms/Mme Irina TOMOVA Assistant, Media and Internet Division / <i>Assistante, Division Médias et Internet</i>
Ms/Mme Magdalena PENEVA Assistant, Media and Internet Division / <i>Assistante, Division Médias et Internet</i>

INTERPRETERS / INTERPRETES :

Mr/M. Rémy JAIN

Ms/Mme Elisabetta BASSU-RIGHI

TECHNICIANS / TECHNICIENS :

Mr/M. Alexandre REUGE